



LA PLASTURGIE

FÉDÉRATION

DOSSIER DE PRESSE

MIDEST  
2 > 5 NOVEMBRE 2010 PARIS

Le N°1 mondial des salons de sous-traitance industrielle

Village Plastiques-Caoutchouc
STAND E 029

Contact presse :

Fédération de la Plasturgie – 65, rue de Prony – 75854 Paris cedex 17
David Cessac - Tél. : 01 44 01 16 26 – Fax : 01 44 01 16 55



Dossier de presse

La Fédération de la Plasturgie	page 3
Les rendez-vous de la plasturgie sur le salon	page 4
Panorama économique 2010	page 5
Sous-traitance : l'heure de la réforme	page 9
Plasturgie et Environnement : la Fédération en action	page 10
Un nouveau service d'aide aux économies d'énergies dans la Plasturgie	page 11
Valoriser l'apprentissage avec les CFA et les écoles supérieures de Plasturgie	page 12

La Fédération de la Plasturgie
- MIDEST - Village Plastiques, caoutchouc et composites -
Hall 6 – Stand E029

La Fédération de la Plasturgie

La Fédération de la Plasturgie est l'organisation représentative du secteur de la transformation des matières plastiques (conception et fabrication de produits en matière plastique). Elle rassemble et représente 1 500 entreprises adhérentes au sein de syndicats nationaux et interrégionaux.

La Fédération de la Plasturgie a pour mission de défendre les intérêts de ses adhérents et de définir la politique professionnelle de la branche. Avec ses syndicats membres, elle répond à tous les niveaux (régional, national, européen, international) aux préoccupations des industriels et accompagne le développement de leur entreprise par des actions dans les domaines économique, ressources humaines et environnement :



- développement de la valeur économique par l'innovation et la structuration de la profession,
- développement de la valeur ressources humaines par un nouveau mode de relations sociales et d'organisation qui favorise l'emploi et le développement des compétences,
- développement de la valeur environnement en continuant à anticiper et adopter un comportement responsable.

La Fédération de la Plasturgie est membre d'EuPC (Confédération européenne de la Plasturgie), du GFI (Groupement des Fédérations Industrielles), du MEDEF (Mouvement des Entreprises de France).

Président :

Bruno Estienne

Délégué Général :

Patricia Lexcellent

Délégué Général Adjoint :

Florence Bonnet-Touré

Responsables des services de la Fédération de la Plasturgie

Affaires Sociales : Mathieu Dufour

Economie : Sylvie Domenech

Emploi-Formation-Communication : Florence Bonnet-Touré

Environnement Hygiène Sécurité : Eric Gravier

La Fédération de la Plasturgie - 65, rue de Prony – 75854 Paris cedex 17 – France
Tél. : +33(0)1 44 01 16 16 – Fax : +33(0)1 44 01 16 55 – Email : accueil@fed-plasturgie.fr

www.laplasturgie.fr

LES RENDEZ-VOUS PLASTURGIE - MIDEST 2010

La **Fédération de la Plasturgie** sera présente sur le salon MIDEST sur le **Stand 6 E 29**, dans le Village Plastiques et Caoutchoucs.

Venez y rencontrer les acteurs du CORIST (Comité des Relations Interindustrielles de la Sous-traitance de la Plasturgie) et du réseau des Centres de formation d'Apprentis (CFA) et la Conférence des écoles supérieures de la plasturgie.

Les conférences et rendez-vous

2 novembre - 15h : « Relation donneurs d'ordres et sous-traitants : la médiation des relations inter-entreprises industrielles et de la sous-traitance facilite les partenariats efficaces et équitables », présentée par Jean-Claude VOLOT accompagné de Jean-Pierre SALAUN, médiateur délégué.
Espace Conférence 1 (stand A16)

2 novembre - 16h : « Aider les entreprises à résoudre leurs difficultés de financement : les réponses de la Médiation du crédit aux entreprises » présentée par Gérard RAMEIX, médiateur national du crédit aux entreprises. **Espace Conférence 1 (stand A16)**

3 novembre - de 18h à 19h15 : à l'occasion de la soirée des 40 ans du Midest, une réunion/débat réunira :

- Bruno ESTIENNE, Président de la Fédération de la Plasturgie,
- Jérôme FRANTZ, Président de la FIM,
- Yvon JACOB, en qualité d'ambassadeur de l'industrie,
- Jean-Claude VOLOT, médiateur des relations inter-entreprises industrielles et de la sous-traitance,
- Jean-Claude MONIER, Président du MIDEST

Amphithéâtre Jean Thèves entre le hall 3 et 4

4 novembre - de 9h30 à 10h15 : Echange autour de l'évolution du **marché de l'électricité et de ses enjeux**. Cette réunion sera animée par M. COMMARET (Directeur marketing EDF Entreprises), Bruno ESTIENNE (Président de la Fédération de la Plasturgie) ainsi que Jean-Claude MONIER (Président du MIDEST et du CENAST).

Espace Conférence 2

4 novembre - 11h15 à 11h45 : « **Comment réduire ses consommations d'énergie dans la plasturgie et comment financer ses actions** ». Conférence animée par Eric GRAVIER, responsable du département HSE de la Fédération de la Plasturgie. **Espace Conférence 2**

5 novembre - 11h30-12h30 : pour la troisième fois sur le salon, le **prix du Concours Europlastic Pocket Movie** sera remis. Le concours était ouvert aux élèves et aux apprentis de première année de BTS Europlastic qui ont réalisé des clips vidéos présentant leur formation. Les lauréats recevront une dotation pour les aider à partir en stage en Europe pour leur 2^{ème} année de BTS. **Salle 611**



Du 2 au 5 novembre : A noter la présentation sur le stand de la Fédération de la Plasturgie du jeu vidéo en **3D relief** : « **Mission Plastechnologie, le Prisonnier de la Console** », destiné à communiquer sur l'attractivité des métiers de la branche.



Panorama économique 2010

Les chiffres clés (2009)

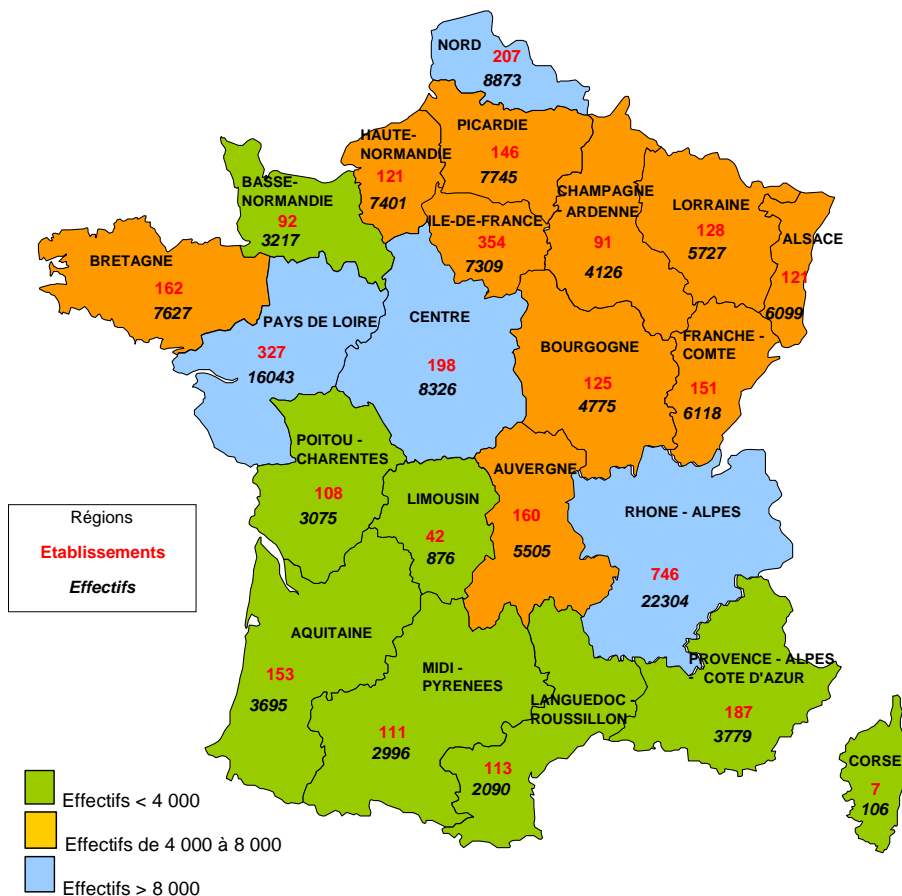
27 milliards d'euros de chiffre d'affaires
6,1 milliards d'euros à l'exportation
8,5 milliards d'euros à l'importation
4 200 milliers de tonnes livrées
10% du chiffre d'affaires de l'industrie des biens intermédiaires
6% des effectifs de l'ensemble de l'industrie

Des emplois sur l'ensemble du territoire

3.850 établissements

140.000 salariés

Plus de **90%** de PME



2010 : Une année sous le signe de la reprise dans la sous-traitance des pièces plastiques

Sur les huit premiers mois de 2010, la plasturgie a bénéficié d'une véritable embellie avec une progression de près de 8 % à un an d'intervalle des volumes produits.

La croissance de la plasturgie a été tirée par la sous-traitance de pièces techniques dont la production s'est accrue de 21 % sur cette période. Viennent ensuite l'emballage et le secteur des plaques, feuilles, tubes et profilés (+ 5 % sur les 8 mois par rapport à 2009). En volume, ces trois activités représentent environ 80 % des volumes produits par l'industrie de la plasturgie.

A l'opposé, les secteurs de la construction et des produits de consommation ont reculé respectivement de 4 % et de 3 % par rapport à 2009.

La reprise amorcée en 2010 n'a pas encore permis de revenir au niveau de production des années précédentes. Elle s'est par ailleurs accompagnée d'une croissance modérée de l'indice des prix de vente des produits plastiques : de l'ordre de 1 % sur le 1^{er} semestre 2010 à un an d'intervalle.

Les marchés extérieurs ont également contribué à la croissance de l'activité en 2010. Les exportations en valeur ont augmenté de 12 % sur les huit premiers mois de 2010. Les échanges hors Union européenne ont été particulièrement dynamiques avec une hausse de plus de 20 % contre + 7 % pour les exportations vers l'Union européenne. Représentant les trois quarts des exportations, l'Union européenne est la première destination des exports de la plasturgie française.

Sur le plan de l'emploi, après une année 2009 difficile, les effectifs de la plasturgie devraient s'être stabilisés avec une légère croissance de 0,5 % sur le premier semestre 2010.

Si le carnet de commandes des entreprises a été globalement bien orienté dans la plasturgie en 2010, le taux de marge brute des entreprises a été fortement impacté par le renchérissement du coût des principales matières plastiques.

Après un effondrement fin 2008, les prix n'ont cessé d'augmenter sur les deux dernières années. Sur les 9 premiers mois de 2010, les hausses moyennes¹ à un an d'intervalle étaient de :

- + 40 à + 50 % pour le polyéthylène basse densité, le polypropylène et le polystyrène
- + 20 à + 35 % pour le polyéthylène haute densité, le nylon et l'ABS
- + 25 % environ pour le polyéthylène haute densité et le PVC

Les hausses des prix de certaines matières à l'instar du polypropylène, du polyéthylène basse densité et du nylon s'expliquent notamment par la crise des approvisionnements à laquelle ont été confrontés les industriels de la plasturgie à partir du mois de mars.

Cette situation a eu pour conséquence un surcoût important pour les industriels. A la hausse du prix des matières, se sont ajoutés la désorganisation des achats, le refus ou la perte de commandes.

A l'issue du premier trimestre 2010, les intentions d'investissements des industriels de la plasturgie étaient plutôt positives avec 41 % d'entre eux qui envisageaient d'investir au cours du premier semestre 2010, les difficultés rencontrées avec les approvisionnements de matières plastiques ont eu pour conséquence le report de certains projets.

A l'origine de ces tensions sur les approvisionnements, les arrêts de production opérés par les principaux producteurs de matières plastiques qui se sont déclarés en Force Majeur signifiant ainsi

¹ Evolutions calculées à partir des données ICIS Pricing

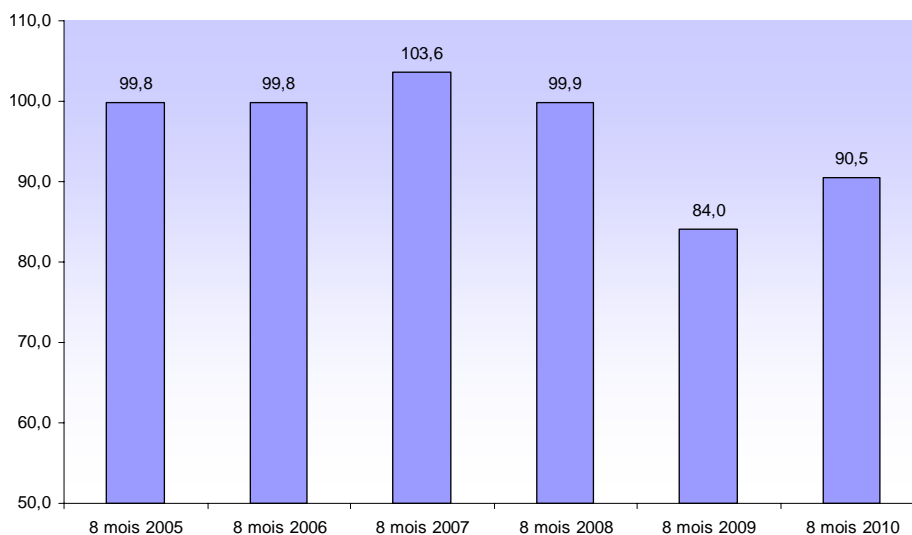
leur incapacité à fournir leurs clients. On constate régulièrement des cas de Force Majeure mais la situation de ces derniers mois a été inédite de par le nombre de cas de force majeure déclarés sur la même période (8 cas pour le polypropylène sur les six premiers mois de l'année).

Alors que la situation semblait s'être stabilisée fin septembre pour le polypropylène et le polyéthylène, les tensions subsistaient sur le nylon et de nouvelles forces majeures étaient déclarées sur le PVC.

Compte tenu des mouvements sociaux actuels et de l'arrêt des principales raffineries françaises, l'inquiétude des industriels est de nouveau grande d'être confrontés à des problèmes voire des ruptures d'approvisionnements de leurs matières. En effet, trois nouveaux courriers de Force Majeure ont d'ores et déjà été reçus par certaines entreprises.

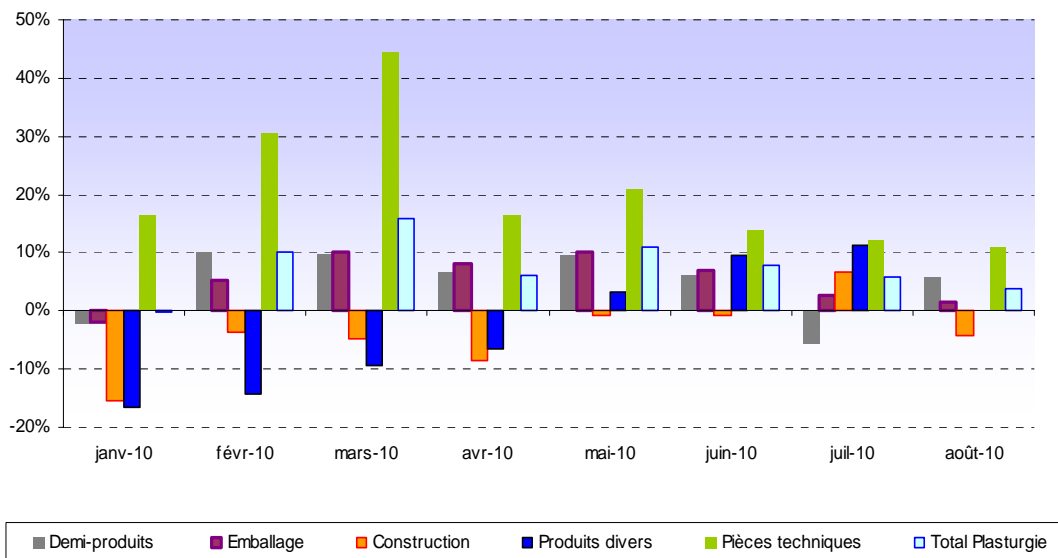
Evolution de l'indice de production de la Plasturgie

(indice brut - base 100 en 2005 - en volume en moyenne sur les 8 premiers mois)



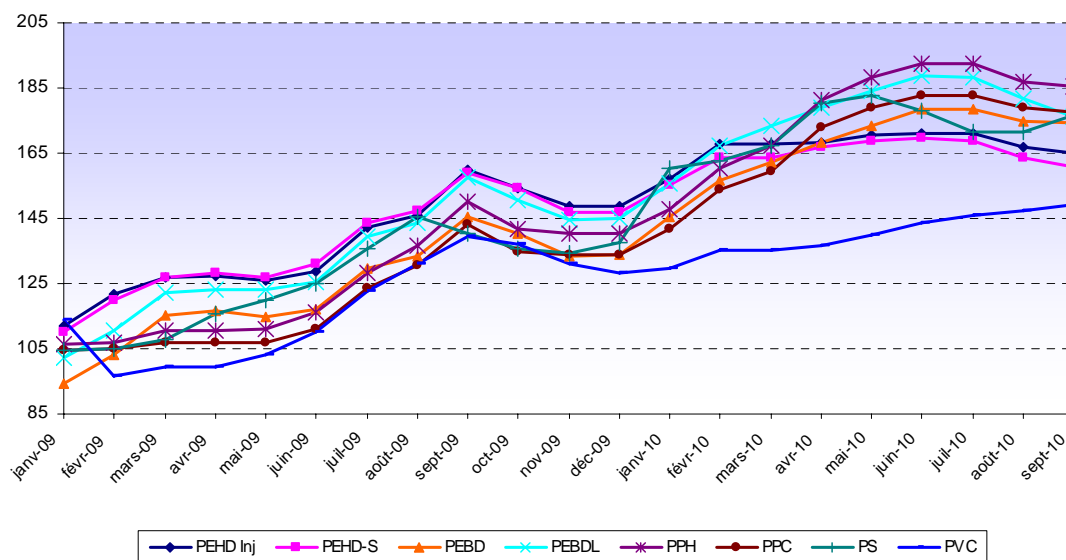
Source : Fédération de plasturgie selon INSEE

Evolution de la production mensuelle en volume par secteur (en % à un an d'intervalle)



Source : Fédération de plasturgie selon INSEE

Evolution de l'indice des prix des principales Matières Plastiques



Source : Fédération de plasturgie selon ICIS Pricing

Contacts :
Fédération de la Plasturgie – Département Economie
Sylvie Domenech : Tél. 01 44 01 16 12 - Fax : 01 44 01 16 55 - sylvie.domenech@fed-plasturgie.fr

Sous-traitance : l'heure de la réforme

La réussite du salon MIDEST confirme année après année que la plupart des grandes réussites industrielles de ces dernières années s'expliquent par un recours intensif à la sous-traitance. La sous-traitance demeure un jalon essentiel dans le processus de gestion de la qualité et de la traçabilité. C'est enfin un facteur essentiel de l'aménagement du territoire à la fois pour développer le tissu industriel régional mais également pour attirer les investissements !

Confrontés à des directeurs d'achats qui ne raisonnent souvent que par le prix et à l'imprévisibilité actuelle de la conjoncture (hausse des prix des matières, ruptures brutales d'approvisionnement, etc.), les sous-traitants fréquemment « *coincés* » entre des donneurs d'ordres et des fournisseurs puissants (*entre le marteau et l'enclume !*) pâtissent particulièrement de cette situation.

Dès lors, dans le prolongement du rapport Volot, ***il s'agit de veiller à la mise en place d'un nouveau cadre législatif favorable à la sous-traitance et permettant un rééquilibrage véritable des relations entre donneurs d'ordres et sous-traitants.*** En effet, la loi de 1975 qui fête cette année son 35^{ème} anniversaire ne traite pas des abus de puissance économique ou du détournement des droits de propriété intellectuelle : elle ne vise que le non-paiement du sous-traitant. La raison de cette loi était de défendre le sous-traitant en cas de défaillance de son client immédiat, appelé « *entrepreneur principal* » et de lui conférer un droit direct envers le client final, appelé « *maître d'ouvrage* ».

Aussi, les entreprises de sous-traitance de la plasturgie demandent d'urgence **un statut juridique réglementé de la sous-traitance industrielle** : le contrat de sous-traitance devant être à tout le moins matérialisé par un écrit.

Il s'agit également de réaffirmer dans une loi spécifique à la sous-traitance industrielle le poids des conditions générales des fournisseurs dans la négociation commerciale, mises à mal à l'occasion de la loi de modernisation de l'économie (LME) du 4 août 2008 où les débats n'ont concerné que la grande distribution (ce qui avait déjà été le cas à l'occasion de la réforme de la loi n°96-588 du 1^{er} juillet 1996, dite *loi Galland*, sur la loyauté et l'équilibre des relations commerciales, entrée en vigueur au 1^{er} janvier 1997).

Il s'agit par ailleurs de veiller à une répartition pertinente de la valeur ajoutée et des responsabilités. Il n'est pas acceptable que les sous-traitants se voient transférer des responsabilités croissantes sans que leur savoir-faire ainsi que leur propriété intellectuelle soient en retour reconnus, valorisés et protégés. Les relations doivent pouvoir s'inscrire dans un objectif de long terme et non dans un perpétuel rapport de force.

La Fédération de la Plasturgie préconise enfin de rétablir et améliorer le « *privilège* » de la clause de réserve de propriété pour le sous-traitant en s'inspirant de l'exemple allemand.

En conclusion, une loi spécifique sur le modèle italien de 1998 telle que le propose la Fédération de la Plasturgie, et qui renvoie expressément à un contrat écrit nous paraît être la meilleure solution pour répondre aux attentes des entreprises présentes au Midest.

Contacts :

Fédération de la Plasturgie – Département Economie

Sylvie Domenech : Tél. 01 44 01 16 12 - Fax : 01 44 01 16 55 - sylvie.domenech@fed-plasturgie.fr

Plasturgie et Environnement : la Fédération en action

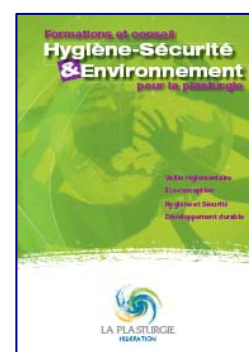
Depuis sa création, la Fédération de la Plasturgie mène une politique de Développement Durable. Soucieuse de poursuivre le travail mené depuis 20 ans avec ses adhérents, la Fédération a souhaité faire le point des performances et des engagements de la Plasturgie sur les trois piliers du développement durable. Pour chaque enjeu, économique, social et environnemental, cette première édition présente les apports des produits plastiques, des indicateurs chiffrés et les actions menées. Industrie jeune et dynamique, la Plasturgie entend construire son avenir en conciliant performance économique, responsabilité sociale et respect de l'environnement.



Les outils et formations HSE

Les experts HSE de la Fédération de la Plasturgie accompagnent les industriels de la profession dans leurs démarches « environnement » ou « sécurité » avec des formations et des conseils adaptés à leurs besoins spécifiques :

- formation à la veille réglementaire dédiée à la plasturgie
- conformité réglementaire environnement ou sécurité
- accompagnements à la mise en place et à l'intégration de systèmes de management QSHE (ISO 14001 & 9001, OHSAS 18001)
- maîtrise et réduction des consommations d'énergie
- maîtrise et réduction des émissions de solvants
- diagnostic des émissions de GES (Bilan Carbone®)
- REACH et la Plasturgie, substances dangereuses
- recyclabilité et valorisation des plastiques en fin de vie
- santé et sécurité au travail
- formations et accompagnement sur site à l'éco-conception



L'Eco-Developpement durable dans la Plasturgie

La Fédération de la Plasturgie a signé une convention avec la Direction Générale de la Compétitivité, de l'Industrie et des Services (DGCIS) du ministère de l'Industrie.

Cette convention de 24 mois permettra le développement de nouvelles méthodologies et outils permettant aux plasturgistes de s'inscrire dans une démarche de développement durable pérenne.

Dans la continuité des actions menées pour encourager le développement durable dans la filière, la Fédération de la Plasturgie s'investit au niveau européen, notamment avec d'autres fédérations du réseau EuPC, pour mener des échanges constructifs et mettre en place des outils concrets.

Contacts : Département HSE

Eric Gravier : Tél. 01 44 01 16 09 – Fax : 01.44.01.16.55 - eric.gravier@fed-plasturgie.fr

Amaury Cornilleau : Tél. 01 44 01 16 61 – Fax : 01 44 01 16 55 - a.cornilleau@fed-plasturgie.fr

UN NOUVEAU SERVICE D'AIDE AUX ECONOMIES D'ENERGIES DANS LA PLASTURGIE

Pour répondre aux enjeux croissants portés par les coûts de l'énergie et l'atteinte des objectifs du protocole de Kyoto, la Fédération de la Plasturgie continue de déployer son dispositif d'aide à destination de ses adhérents.

Un partenariat a ainsi été signé entre la Fédération de la Plasturgie et la société Certinergy **pour apporter la solution la plus adaptée aux financements des investissements porteurs d'économies d'énergie**, question stratégique pour la profession.

Certinergy, qui est un acteur majeur dans l'obtention et la valorisation des certificats d'économies d'énergie (CEE), accompagnera dorénavant les plasturgistes dans leurs démarches énergétiques. Il prendra à sa charge le dépôt de dossiers de CEE standards ou spécifiques et assurera à tout plasturgiste qui en fera la demande la valorisation financière des investissements permettant la réalisation d'économies.

Les projets de développements de nouveaux CEE nationaux et la formalisation de données et argumentaires nécessaires au déploiement des prêts verts bonifiés seront également facilités.

Ce nouveau partenariat s'inscrit dans la démarche globale de la Fédération de la Plasturgie pour aider les plasturgistes à réduire leurs consommations d'énergie :

1. Des fiches pédagogiques d'aide à la réduction des consommations d'énergies sur un site de plasturgie, validées par l'ADEME, issues de l'action collective menée par la Fédération : E=MCE (Economie=Maîtrise des consommations d'énergie).

Ces fiches sont disponibles gratuitement sur internet pour les abonnés à www.envioplast.org ou sur demande auprès de la Fédération.

2. Deux journées techniques : « Les Economies d'Energie en Plasturgie
10 décembre 2010 à l'ISPA d'Alençon
1^{er} trimestre 2011 au Pôle Européen Plasturgie (Oyonnax)

3. Formations-Actions d'Accompagnements :
« Plan de réduction des consommations énergétiques »

Objectif : accompagnement à l'identification de potentiels d'économies d'énergie du site et rédaction d'un plan d'action des réductions envisagées (démarche compatible avec la future norme ISO 50001 sur le management de l'énergie à paraître début 2011).

Délivrable : la « Feuille de route énergie », listant les actions à mettre en œuvre avec (machines ...) et sans investissements (comportemental, monitoring), les gains attendus, les TR, les fournisseurs à contacter, les possibilités de financement.

Durée : 1 journée sur site Coût : 1 100 €HT

La plaquette détaillant ces quatre services est disponible sur demande auprès du Département HSE et téléchargeable sur www.laplasturgie.fr.

Créé en 2008, CertiNergy est l'acteur indépendant de référence du marché des Certificats d'Economies d'Energie (CEE). Impliqué au côté des instances techniques régissant le CEE, CertiNergy a l'ambition de relever le défi environnemental en apportant des solutions économiques concrètes à l'ensemble du Secteur Public et Privée et Professionnel du bâtiment.

Impliqué dans la lutte contre la précarité énergétique, CertiNergy crée en 2010 le fond de dotation SoliNergy : nouvelle source financière d'accès à un habitat sain pour les familles les plus démunies.



Relation presse :
fellman@certinergy.com
www.certinergy.com

Contacts : Département HSE

Eric Gravier : Tél. 01 44 01 16 09 – Fax : 01 44 01 16 55 - eric.gravier@fed-plasturgie.fr

Amaury Cornilleau : Tél. 01 44 01 16 61 – Fax : 01 44 01 16 55 - a.cornilleau@fed-plasturgie.fr

Valoriser l'apprentissage avec les CFA et les écoles supérieures de plasturgie

Le Département Emploi-Formation de la Fédération de la Plasturgie invite cette année le réseau des Centres de Formation d'Apprentis (CFA) ainsi que la Conférence des écoles supérieures de la plasturgie sur son stand afin de mettre en avant leurs compétences et de valoriser l'importance de l'apprentissage pour les entreprises de demain.

Réseaux des CFA

CFA ADEFA (Lille) – www.adefa.fr

CFA de la CCI des Vosges (Sainte-Marguerite) – www.vosges.cci.fr/cci

CFA La Baronnerie (Saint-Bathélémy-d'Anjou) – www.cfalabaronnerie.com

CFI (Orly) – www.cfi.ccip.fr

CIFAP (Alençon-Damigny) – www.ispa.asso.fr

CIRFAP (Lyon) – www.cirfap.com

Conférences des écoles supérieures de la plasturgie

Ecoles des Mines de Douai – www.ensm-douai.fr

INSA de Lyon – www.insa-lyon.fr

INSA Strasbourg – www.insa-strasbourg.fr

ISPA Alençon – www.ispa.asso.fr

ITECH Lyon – www.itech.fr

Un Jeu en 3D relief pour développer l'attractivité des métiers de la Plasturgie

La Fédération présente sur son stand sa grande innovation en matière de formation et de communication pour développer l'attractivité des métiers de la branche : un serious game en 3D relief intitulé « Mission Plastechnologies, Le Prisonnier de la Console ». Ce jeu vidéo, rendu possible grâce à la participation financière de Destination Plasturgie -le pilote du projet-, le CIRFAP de Lyon et la région Rhône-Alpes, est officiellement sorti en septembre 2010.



Contacts :

Fédération de la Plasturgie – Département Communication

David Cessac : Tél. 01 44 01 16 26 - Fax : 01 44 01 16 55 – d.cessac@fed-plasturgie.fr